

NOM:

DEMANDE D'ACCES AU PARKING DE LA FACULTE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021/2022
PERSONNELS DU COLLEGE / LYCEE MARIE-CURIE (SCEAUX)

PIECES A FOURNIR

collège/lycée Marie-Curie

Justificatif d'emploi au

Seuls les véhicules ayant fait l'objet d'une demande d'accès sont autorisés à stationner dans le parking de la faculté.

Horaires d'ouverture du parking : de 7h30 à 22h00 du lundi au samedi

Fermé les dimanches et les jours fériés

Il n'est pas autorisé de laisser son véhicule stationné en dehors des horaires d'ouverture.

<u>Entrée</u>: 35 avenue Paul Langevin - 92260 FONTENAY-AUX-ROSES La sortie s'effectue boulevard Desgranges

IDENTITE DU DEMANDEUR

 PRENOM: ADRESSE: CODE POSTAL - VILLE: ADRESSE MAIL: N° PORTABLE: N° PLAQUE IMMATRICULATION: 	 ✓ Copie de la carte grise du véhicule pour lequel l'accès est demandé ✓ Le présent formulaire rempli avec cachet du service financier ou s'effectue le règlement : Bureau A403 Bât.A 4ème étage Dossier complet à remettre à l'accueil du bâtiment A
REGLEMENT (carte bancaire uniquemen	nt) à effectuer au service financier (bureau A403)
□ Carte de parking (Le renouvellement en cas de perte ou de carte endommagée est facturé 12€)	
☐ Abonnement annuel pour les personne du collège/lycée Marie-Curie de Sceaux (Validité 10 mois du 01/09/21 au 30/06/22)	els 12€
TOTAL A REGLER	€
(Cadre réservé à l'administration)	Cachet du Service Financier valant attestation de paiement
,	
Date du dépôt de la demande :/	
Date du retrait de la carte :/	
N° de la carte :	